

Compte rendu de visite de services – CT en formation CHSCT

Site : Mairie de Corneilla la rivière

Date & heure : 05/02/2019 – 9 h 30

Délégation CT :

Etaient présents lors de la visite :

Obligatoire

- BEDOS Audrey –
Représentant du
personnel
- NIFOSI Christian
Représentant des
collectivités - ABSENT

Facultative

- SAGELOLY Julien –
ACFI
- PRIEU-SICART Marie-
Christine – Médecin de
prévention - ABSENT

- BELTRAND Gislène –
Maire
- CABBILLAU René-Jean
Adjoint
- THEROND VANTOL
Magali – DGS
- BREUIL Eric - DST

Copie : Autorité territoriale de la collectivité, Médecin de prévention, membres du CT.

Entretiens avec l'Autorité territoriale / les agents

Observations :

L'Agent chargé de l'inspection du Centre de Gestion (ACFI), ouvre la réunion avec l'autorité territoriale en précisant l'objectif et la composition réglementaire de cette visite de service.
La délégation relève l'absence du représentant des collectivités.

Il a été expliqué que cette visite de service avait été demandée par les représentants du personnel du CDG, suite à plusieurs constats de souffrance au travail dans la commune.

La délégation a constaté que des tensions existent au sein de la structure et engendrent un mal être au travail. De plus, des problèmes de surcharge de travail et de répartition des tâches ont été évoqués, ce qui a pu perturber le fonctionnement des services et exacerber les tensions déjà présentes.

Après un échange de 3 heures la délégation a mis en exergue que cette souffrance au travail était partagée par beaucoup d'agents et que le « contexte politique » délicat de la commune rejaillissait aussi sur ces derniers.

La délégation a convenu qu'un dialogue apaisé et constructif avec les agents devait avoir lieu.
La commune s'est vu favorable à l'ouverture de ce type de dialogue avec les agents et souhaite retrouver un fonctionnement normal de ses services.

La délégation demande si le Document Unique a été finalisé. La DGS et le DST précisent qu'une grande partie du D.U a été réalisé (Evrp) mais que celui-ci n'a pas été encore validé en raison de données manquantes pour les RPS. Cependant des actions prévues initialement dans le plan d'action ont été réalisées sans attendre la validation finale du D.U.

La délégation demande à la collectivité des indicateurs sur l'accidentologie.
Le DST explique que suite aux accidents de services, une enquête administrative est réalisée et des mesures de prévention sont établies afin que cela ne se reproduise pas.

L'ACFI précise que l'agent doit contre-signé la déclaration d'accident.

| |
|--|
| |
| Locaux visités |
| Observations : |
| Aucun local et lieu de travail n'a été visité. |
| Procédures présentées |
| Observations : |
| <p>La délégation a pu constater la mise en place récente de l'entretien individuel, des fiches de poste et d'un organigramme qui sont des outils obligatoires et indispensables à la bonne organisation des services. (RIFSEEP)</p> <p>La DGS indique qu'il reste à ce jour la réalisation des entretiens d'évaluation pour la filière administrative.</p> <p>Le DST soulève que des formations obligatoires (AIPR) sont à effectuer par les agents et qu'il convient que les agents soient également acteurs de leur parcours professionnels.</p> |

Le CT en formation CHSCT et les services spécialisés du CDG 66 restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Représentant des élus au CT :

Christian NIFOSI

ABSENT

Représentant du personnel au CT :

Audrey BEDOS

